



NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



UN/TA COLLECTION  
CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/33/392

~~S/12939~~

27 novembre 1978

FRANCAIS

ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-troisième session  
Points 47 et 50 de l'ordre du jour  
DESARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET  
APPLICATION DE LA DÉCLARATION  
SUR LE RENFORCEMENT DE LA  
SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-troisième année

Lettre datée du 24 novembre 1978, adressée au Secrétaire général  
par le représentant permanent de l'Union des Républiques  
socialistes soviétiques

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la Déclaration des Etats parties au Pacte de Varsovie, adoptée par son Comité politique consultatif lorsqu'il s'est réuni à Moscou, le 23 novembre 1978.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir faire distribuer le texte de la Déclaration en question comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 47 et 50 de son ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'URSS  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) O. TROYANOVSKY

ANNEXE

DECLARATION DES ETATS PARTIES AU TRAITE DE VARSOVIE

(Adoptée à la réunion du Comité politique consultatif,  
tenue à Moscou, le 23 novembre 1978)

La République démocratique allemande, la République populaire de Bulgarie, la République populaire hongroise, la République populaire de Pologne, la République socialiste de Roumanie, la République socialiste tchécoslovaque et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, représentées à la réunion du Comité politique consultatif des Etats parties au Traité de Varsovie qui s'est tenue à Moscou les 22 et 23 novembre 1978, ont examiné les problèmes urgents de l'actualité européenne et ont échangé leurs vues sur certaines questions relatives à la situation internationale dans son ensemble.

La discussion a surtout porté sur les mesures à adopter pour poursuivre la détente et le désarmement.

Les participants à la réunion ont souligné qu'au cours des dernières années, la détermination des peuples et de toutes les forces progressistes et pacifiques à mettre un terme à la politique d'agression et d'oppression de l'impérialisme, du colonialisme et du néocolonialisme s'était encore renforcée et que la lutte pour la paix, pour la détente, pour l'arrêt de la course aux armements, pour la liberté et le progrès social, pour une coopération internationale équitable et pacifique, fondée sur le respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté nationale et sur la non-intervention dans les affaires intérieures, avait pris une ampleur encore jamais vue. Cette lutte a d'ores et déjà porté ses fruits, à la fois importants et positifs. Une tendance au relâchement de la tension internationale fondée sur la reconnaissance et le respect de l'égalité des droits de tous les Etats s'est fait jour qui a commencé d'influer sur l'évolution générale des affaires mondiales.

Mais dans le même temps, les forces impérialistes et réactionnaires ont déployé une activité accrue, cherchant à assujettir des Etats et des peuples indépendants, accélérant la course aux armements, intervenant de manière flagrante dans les affaires intérieures d'autres Etats - ce qui constitue une menace pour la détente et va à l'encontre des aspirations des peuples à la paix, à la liberté, à l'indépendance et au progrès.

D'une manière générale, les événements ont confirmé les vues exprimées par les Etats parties au Traité de Varsovie dans leur Déclaration intitulée "Pour de nouveaux horizons dans la détente internationale, pour l'édification de la sécurité et le développement de la coopération en Europe", adoptée à la réunion du Comité politique consultatif tenue à Bucarest en 1976.

Les participants à la Conférence ont accordé une attention particulière aux questions relatives au renforcement de la sécurité et au développement de la coopération en Europe. Ils ont fait remarquer que des changements favorables importants étaient intervenus grâce, notamment, au développement des relations entre les Etats européens dans l'esprit des principes consacrés dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et de la reconnaissance générale des frontières actuelles entre les Etats européens, et de leur inviolabilité ce qui est d'une importance fondamentale pour la sécurité internationale. Les succès remportés face à des difficultés majeures qui se dressaient sur la voie d'une amélioration des relations entre les Etats européens a contribué à équilibrer ces relations qui se sont enrichies et diversifiées et ont permis de promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples.

Depuis la clôture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, un travail utile a été fait pour mettre en oeuvre les principes et les accords élaborés à la Conférence, les premières étapes dans ce sens ayant permis des progrès satisfaisants. Les événements ont confirmé que le programme à long terme de sécurité et de coopération en Europe, consacré dans l'Acte final de la Conférence européenne, définissait correctement dans leurs grandes lignes les mesures positives à prendre dans l'intérêt de la paix et les orientations solides à leur donner.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des accords d'Helsinki, les réunions que tiennent les chefs des Etats qui ont participé à la Conférence sont plus nombreuses que jamais et visent à promouvoir le développement d'une coopération internationale mutuellement avantageuse, y compris dans une perspective à long terme.

Les contacts politiques entre les Etats européens se sont sensiblement renforcés, la compréhension que chaque Etat a des positions, des opinions et des intérêts légitimes des autres Etats s'est accrue, l'expansion des relations bilatérales jouant à cet égard un rôle particulièrement utile. De nouvelles possibilités sont apparues en ce qui concerne l'instauration d'une coopération économique, scientifique et technique mutuellement avantageuse, en particulier dans le secteur industriel, et des mesures pratiques ont été arrêtées en vue de concrétiser ces possibilités. On prépare actuellement la convocation d'un congrès européen sur la protection de l'environnement, les instances appropriées ont commencé d'étudier la possibilité de tenir des réunions identiques sur la coopération dans le domaine des transports, celui de l'énergie et dans un certain nombre d'autres domaines. Les échanges culturels se sont multipliés, enrichis et diversifiés, et les contacts se sont développés dans d'autres secteurs humanitaires.

Il est important que tous les participants à la Conférence européenne aient réaffirmé à la réunion de Belgrade qu'ils étaient prêts à poursuivre le processus amorcé à Helsinki, bien qu'aucun accord n'ait été réalisé alors sur un certain nombre de propositions concrètes essentielles ayant un caractère pratique, portant notamment sur les aspects militaires de la sécurité. Les mesures multilatérales qui seront prises sur les questions concrètes suivantes, sur lesquelles un accord est intervenu à la réunion de Belgrade, contribueront utilement au développement de la coopération en Europe : conférence d'experts chargée d'élaborer une méthode acceptable pour tous de règlement pacifique des différends, réunion scientifique

européenne, conférence d'experts sur la coopération économique, scientifique, technique et culturelle dans la région de la Méditerranée. L'accord concernant la réunion à Madrid en 1980, dans le cadre du processus multilatéral amorcé à la Conférence européenne, de la prochaine réunion des représentants des participants à la Conférence a lui aussi un caractère positif. Les peuples du continent attendent de la réunion de Madrid qu'elle fasse progresser dans la pratique la cause de la sécurité et de la coopération en Europe et contribue notamment au progrès dans le domaine de la détente militaire et du désarmement. Les pays socialistes représentés à la Conférence se déclarent résolus à contribuer au succès de la réunion.

Toutefois, dès le début il était évident que l'on ne pouvait assurer de progrès réel sur la voie tracée par la Conférence générale ainsi que sur celle du renforcement de la paix dans le monde entier que si en toute circonstance tous les Etats agissaient dans ce sens.

Malheureusement, la réalité est autre. On constate des atteintes flagrantes aux principes communément admis concernant les relations entre les Etats et de graves menaces à la paix et à la sécurité internationales, à la liberté et à l'indépendance des peuples. On assiste à des tentatives visant à empêcher l'amélioration des relations internationales, voire à renverser le processus. On n'a pu mettre un terme à l'accroissement des forces armées et des armements sur le continent européen, lequel en fait se poursuit; on n'est toujours pas parvenu à des accords efficaces dans le domaine de la détente militaire et du désarmement ce qui crée une menace pour le renforcement de la paix en Europe. Les obstacles sur la voie de la coopération économique, scientifique et technique n'ont toujours pas été éliminés, et même ils ont été renforcés à certains égards. Des campagnes politiques hostiles sont montées contre les pays socialistes, les partis communistes et les partis des travailleurs ainsi que contre les autres forces démocratiques progressistes.

Dans les attaques auxquelles elles se livrent contre les positions conquises par les peuples dans leur lutte difficile pour une paix durable et la sécurité internationale, les forces de l'impérialisme et de la réaction poursuivent des fins d'agression, de revanche et d'hégémonie. Les Etats représentés à la réunion du Comité consultatif politique estiment nécessaire d'appeler l'attention de toutes les forces de paix sur le fait que ces façons de faire portent sérieusement atteinte à la cause de la paix, de la sécurité et du développement de la coopération internationale.

Les activités des forces impérialistes et réactionnaires qui visent à compliquer la situation internationale ne peuvent que se heurter à la ferme opposition de tous ceux qui ont à coeur les intérêts de la paix, qui ont à coeur une vie de labour passée dans le calme et de tous ceux qui estiment que l'élimination de la menace à la paix constitue l'une des tâches les plus importantes de l'époque moderne.

Convaincus que les forces de la paix et du progrès qui ne cessent de se renforcer sont capables de marquer de nouveaux succès importants dans la lutte pour la paix et la liberté des peuples, les Etats participants à la réunion du Comité consultatif politique se déclarent résolus, aux côtés des autres Etats

pacifiques, de toutes les forces progressistes et démocratiques, ainsi que des masses populaires, à relancer la mise en oeuvre de l'Acte final d'Helsinki, qui constitue un tout unique et à s'entendre sur les mesures et dispositions concrètes à prendre pour développer la coopération et réaliser une sécurité authentique dans le continent européen et le monde entier. Ils sont également prêts à participer le plus activement et le plus énergiquement au règlement des problèmes internationaux les plus importants.

Le principal danger à la paix et à la sécurité internationales, à la réduction de la tension internationale, à l'indépendance des peuples et à leur développement économique et social est la poursuite de la course aux armements, son accélération et son intensification.

On trouvera la preuve de cette intensification, dont les milieux impérialistes les plus agressifs portent la responsabilité, dans l'adoption, à la session du Conseil de l'OTAN qui s'est tenue à Washington, d'une décision tendant à accroître de plusieurs dizaines de milliards de dollars les budgets militaires déjà excessifs ainsi que de programmes, prévus pour plusieurs dizaines d'années, de développement des forces armées qui seraient dotées de matériels nouveaux, notamment d'armes de destruction massive toujours plus destructives. Ces décisions qui mènent à une intensification de la course aux armements, tout comme les autres actions de l'OTAN qui revêtent le caractère de provocations militaires, ont pour objet d'assurer aux pays de l'OTAN la suprématie militaire sur les pays socialistes et le reste du monde afin de pouvoir imposer leur volonté aux Etats indépendants et d'écraser la lutte des peuples pour leur libération nationale et sociale.

Ces mesures sont en violation flagrante des dispositions de l'Acte final d'Helsinki et constituent de nouveaux obstacles sur la voie de la compréhension mutuelle et de la coopération pacifique entre les Etats et les peuples d'Europe. Les intérêts de la paix exigent que les pays membres de l'OTAN renoncent aux mesures qui ont été prises et qu'ils s'engagent dans la voie du désarmement, travaillant à créer un climat de paix, de compréhension et de confiance mutuelle entre tous les Etats non participants à la Conférence européenne.

Les pays socialistes membres du Pacte de Varsovie s'élèvent fermement contre l'intensification de la course aux armements, contre toutes les tentatives de chantage militaire. Ils réaffirment qu'eux-mêmes n'ont jamais prétendu à la supériorité en matière d'armement et n'y prétendront jamais, que leurs efforts pour se doter d'un armement ont toujours tendu et tendront toujours exclusivement à assurer leur capacité défensive. Leur position est fondée sur la conviction que la stabilité en Europe et dans le monde passe non pas par l'accroissement des armements mais au contraire par leur réduction, et par la recherche déterminée de mesures concrètes de désarmement, notamment dans le domaine nucléaire. L'exacerbation de la course aux armements, l'élargissement de sa portée, le perfectionnement des systèmes d'armes constituent pour les peuples du monde des risques potentiels de plus en plus graves.

C'est pourquoi les Etats représentés à la réunion du Comité consultatif politique estiment que la tâche la plus importante en matière de politique internationale consiste actuellement à faire en sorte qu'un tournant décisif intervienne dans les pourparlers relatifs à la cessation de la course aux armements et au désarmement. Ainsi l'exigent les intérêts vitaux des peuples, de l'humanité tout entière, de la civilisation mondiale. Ces Etats notent avec satisfaction que cette façon de voir gagne actuellement du terrain dans le monde entier. Les responsables politiques de nombreux pays, de larges secteurs de l'opinion, le grand public tout entier s'élèvent de plus en plus énergiquement contre l'intensification de la course aux armements, qui met en péril la paix et la sécurité des Etats, et réclament des mesures effectives de désarmement.

La course aux armements entrave le progrès économique et social de tous les Etats, fait obstacle à la coopération internationale, rend plus difficile encore la tâche qui consiste à combler l'écart entre les niveaux de développement économique des pays, et la solution d'autres problèmes globaux dont dépend le futur de l'humanité.

Il ne peut y avoir de paix véritable alors que les Etats accumulent dans leurs arsenaux un potentiel d'anéantissement d'ores et déjà suffisant, s'il devait jamais être utilisé, pour mettre en péril la vie de l'humanité sur la terre. La course aux armements compromet de plus en plus gravement le progrès de la détente.

Il importe en outre de mettre fin immédiatement à la course aux armements parce que les progrès rapides de la technique militaire, et en particulier l'apparition possible de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, risquent de compliquer encore la recherche et l'adoption de solutions pratiques aux problèmes du désarmement.

Ce n'est pas de nouveaux systèmes nucléaires tactiques, de nouveaux sous-marins nucléaires dotés de missiles balistiques, ou de missiles de croisière qu'ont besoin les peuples, ce qu'ils veulent, c'est l'arrêt total de la production d'armes nucléaires de tous genres et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques.

Ce n'est pas au perfectionnement des armes de destruction massive déjà existantes et à la mise au point de nouveaux armements de ce genre, dont l'arme à neutrons, qu'aspire l'humanité, mais à l'arrêt de leur production et à leur interdiction.

Ce dont les peuples ont besoin, ce n'est pas que l'on développe plus avant et que l'on perfectionne les armements classiques en renforçant encore leur pouvoir de destruction, mais que l'on réduise les forces armées et le potentiel militaire actuels sans préjudice pour la sécurité d'aucun Etats, et que l'on passe à l'adoption de mesures effectives en matière de détente et de désarmement.

Les pays socialistes représentés à la réunion du Comité consultatif politique demandent instamment que l'on cherche par tous ces moyens à parvenir à des mesures permettant de stopper l'accroissement du potentiel militaire des Etats, et en particulier des puissances d'ores et déjà dotées d'un potentiel militaire important, afin d'arriver à un désarmement véritable.

Une série de propositions portant sur le problème complexe de la cessation de la course aux armements et du désarmement ont été soumises à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée au désarmement l'été passé et à l'Assemblée générale à sa présente session.

La tâche prioritaire à cet égard consiste à entamer des négociations en vue de l'arrêt de la fabrication des armes nucléaires de tous types, de la réduction progressive de leurs stocks existants jusqu'à leur élimination complète. Il est indispensable, parallèlement, d'oeuvrer pour l'interdiction définitive de l'utilisation des armes nucléaires et l'engagement de tous les Etats à ne pas avoir recours à la force dans leurs relations. Les Etats membres du Pacte de Varsovie appuient les propositions de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes à cet égard. Ils demandent que l'on convienne sans plus tarder d'entamer des pourparlers sur ces questions, pourparlers auxquels devraient participer sans exception, mais non pas exclusivement, toutes les puissances nucléaires. Plus tôt la date d'ouverture de ces pourparlers sera fixée, et mieux cela vaudra.

Les Etats membres du Pacte de Varsovie accordent une grande valeur à la réalisation d'un accord entre l'URSS et les Etats-Unis sur la limitation des armes stratégiques. Ils sont convaincus qu'il serait de la plus haute importance que les pourparlers soviéto-américains en vue d'un second accord sur la limitation des armes stratégiques offensives soient rapidement couronnés de succès et que l'on s'attache à conclure de nouveaux accords portant sur leur réduction, auxquels seraient associés d'autres puissances nucléaires. Les progrès réalisés sur la voie d'une réduction des armes stratégiques offensives contribueraient à abaisser le niveau de la confrontation militaire dans le monde et à renforcer la politique de détente, de paix et de sécurité internationales. Les peuples se réjouiront de cette évolution.

Les Etats représentés à la réunion du Comité consultatif politique se prononcent également pour la conclusion rapide des pourparlers en cours sur d'autres aspects de la limitation et de la cessation de la course aux armements, à savoir l'interdiction complète et totale des essais d'armes nucléaires, le renforcement des mesures visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires tout en garantissant l'accès, sans aucune discrimination, de tous les Etats à l'utilisation de l'énergie et de la technologie nucléaires à des fins pacifiques sous contrôle international efficace, conformément aux normes établies par l'AIEA, l'interdiction de la mise au point de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, la limitation puis la réduction des activités militaires dans l'océan Indien, et la limitation de la vente et des livraisons d'armes classiques.

Ces diverses négociations en cours revêtent chacune une signification propre du point de vue du renforcement de la paix et de la sécurité des peuples. Elles en sont toutes arrivées à un stade plus ou moins avancé, où l'examen et la recherche d'un accord portent non plus sur des idées générales, mais des questions intéressant directement l'équipement militaire. Les Etats socialistes, qui participent aux pourparlers en cours, ont joué et continuent de jouer dans leur

progrès un rôle constructif en présentant des initiatives propres à permettre de surmonter les obstacles rencontrés. Ils sont disposés à poursuivre dans cet esprit leurs efforts pour faire avancer ces négociations. Mais il doit être parfaitement clair que la conclusion d'accords concrets exige que tous les participants témoignent d'une attitude également constructive.

Un des moyens les plus efficaces et les plus pratiques d'assurer l'arrêt de la course aux armements consiste à réduire les budgets militaires, en particulier des Etats dotés d'un potentiel économique et militaire important. Les pays socialistes sont prêts à discuter de la solution de ce grave problème, de la réduction des budgets militaires, soit en pourcentages égaux, soit en chiffres absolus du même ordre de grandeur. L'Organisation des Nations Unies est saisie de leurs propositions à cet égard, l'une d'entre elles tendant à ce que les budgets militaires soient tout d'abord gelés à leurs niveaux actuels puis rapidement réduits.

L'application d'une telle mesure permettrait non seulement de mettre véritablement fin à la course aux armements, mais libérerait en outre des ressources importantes à des fins pacifiques, pour le développement de l'industrie et de l'agriculture, de la science, de la culture et de l'éducation, l'accroissement de l'aide fournie aux pays en développement pour hâter leur progrès économique et social, et la protection de l'environnement. Elle représenterait un progrès tangible sur la voie du désarmement et du bonheur des peuples.

Les pays membres du Pacte de Varsovie, en tant qu'Etats européens, accordent une importance toute particulière à la détente et au désarmement en Europe. Ils confirment leur volonté déterminée de mettre en pratique la disposition de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe relative à la nécessité d'adopter des mesures concrètes en vue de réduire les actes d'hostilité et de parvenir au désarmement, mesures appelées à parachever la détente politique et à renforcer la sécurité en Europe.

Ils déploient tous leurs efforts pour contribuer au progrès des pourparlers sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements en Europe centrale et ont avancé à cette fin diverses propositions quant à la façon de résoudre les questions fondamentales à l'étude. Ils ont notamment, à titre de nouvelle et importante initiative en vue de donner à ces pourparlers une impulsion décisive, formulé le 8 juin 1978 une proposition couvrant l'ensemble des problèmes complexes à l'étude et garantissant l'égalité des forces armées des deux parties moyennant une diminution substantielle de leur niveau d'armement par rapport à ce qu'il est actuellement. Toutefois, la situation ne pourra évoluer que si l'autre partie intéressée répond à cette proposition dans un esprit constructif.

Les Etats participant à la réunion s'emploieront également à faire en sorte que la détente et le désarmement en Europe soient examinés dans le contexte général de la sécurité européenne avec la participation de tous les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki.

Que ce soit à l'échelle européenne ou mondiale, en ce qui concerne une zone déterminée ou la planète tout entière, les pays, les Etats socialistes membres du



Pacte de Varsovie sont prêts à entamer des négociations sur tous les aspects du problème de la cessation de la course aux armements, y compris ceux qui ne font pas encore l'objet de pourparlers. Cela vaut notamment pour la question de la limitation et de la réduction des éléments des potentiels militaires des deux parties intéressées en Europe qui suscitent actuellement la préoccupation de l'une et l'autre.

Il n'est aucun type d'armement dont les Etats socialistes représentés à la Conférence ne soient prêts à envisager la limitation ou la réduction sur la base du strict respect du principe voulant qu'il ne soit porté atteinte à la sécurité d'aucun Etat. Ils sont disposés à examiner avec la même attention toute proposition relative à la détente et au désarmement que pourraient faire d'autres Etats.

Les Etats représentés à la réunion du Comité politique consultatif, faisant état de leur volonté de poursuivre leurs efforts pour résoudre, conjointement avec les autres Etats européens, les problèmes relatifs à la cessation de la course aux armements et au désarmement, estiment indispensable de souligner l'importance de la confiance dans les relations entre Etats. Ils demandent instamment que soit examiné le principe du non-recours à la force et à la menace de la force dans les relations entre Etats afin que tous les litiges soient réglés exclusivement par des voies pacifiques et par la négociation.

Conformément à cette politique, les Etats socialistes représentés à la réunion sont favorables à l'exécution des mesures suivantes :

- Conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales qui comprendrait l'obligation pour tous les Etats de ne pas recourir à la force ou à la menace de la force sous toutes ses formes et manifestations, y compris l'interdiction d'utiliser les armes nucléaires;

- Strict respect par tous les Etats participant à la conférence européenne de l'obligation de ne pas recourir à la force ou à la menace de la force dans leurs relations mutuelles;

- Mise en oeuvre de la proposition selon laquelle tous les Etats participant à la conférence européenne s'engagent à ne pas utiliser les premiers les armes nucléaires les uns contre les autres; les Etats de l'OTAN et les Etats du Pacte de Varsovie n'élargissent pas leurs alliances; l'ampleur des manœuvres militaires des deux parties en Europe est limitée à l'engagement de forces n'excédant pas 50 à 60 000 hommes; et les mesures destinées à renforcer la confiance, entérinées à la conférence générale européenne, s'étendent à la région de la Méditerranée;

- Renforcement des garanties de sécurité des Etats non nucléaires, y compris non-recours aux armes nucléaires contre les Etats non dotés de telles armes et n'en disposant pas sur leurs territoires, ainsi que refus d'installer des armes nucléaires sur le territoire des Etats qui en sont exempts actuellement.

Les pays non nucléaires dont le territoire est actuellement exempt d'armes nucléaires sont en droit de recevoir des garanties selon lesquelles il ne sera pas fait usage contre eux d'armes nucléaires ni, conformément au principe du non-recours à la force ou à la menace de la force, d'aucune autre arme.

Les Etats participant à la réunion du Comité politique consultatif s'opposent à l'accroissement des forces armées et des armements sur le territoire des autres Etats. Ils ont réitéré la position qu'ils n'ont cessé de défendre en faveur de la conclusion d'accords sur la réduction des forces armées et des armements et en faveur de nouveaux efforts à l'échelle internationale visant à l'élimination des bases militaires situées en territoire étranger, au retrait des troupes étrangères du territoire des autres Etats et à la création de zones dénucléarisées et de zones de paix dans diverses régions, y compris en Europe.

Les participants à la réunion confirment également qu'ils sont prêts à dissoudre l'Organisation du Pacte de Varsovie en même temps que sera dissoute l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et comme premier pas, à éliminer leurs organisations militaires, à commencer par la réduction mutuelle de leurs activités militaires. Cela constituerait une étape capitale dans l'édification d'une paix solide.

Les Etats socialistes savent bien que la solution des problèmes liés à la cessation de la course aux armements et au désarmement constitue une tâche difficile exigeant des efforts considérables et une volonté mobilisée dans ce sens. Ils soulignent l'utilité et l'importance du vaste débat sur les moyens pratiques de parvenir à l'arrêt de la course aux armements et au désarmement qui s'est déroulé lors de la récente session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, laquelle a également pris des mesures pour perfectionner le mécanisme des négociations dans ce domaine. Il importe aujourd'hui de prendre des mesures concrètes pour mettre en oeuvre les recommandations du Document final adopté par la session et de déployer des efforts plus persévérants sur le plan international pour parvenir au désarmement. La convocation dans les plus brefs délais de la Conférence mondiale du désarmement avec la participation de tous les Etats pourrait relancer avec force l'ensemble de la question.

Les Etats représentés à la réunion du Comité politique consultatif se rendent également compte que la cessation de la course aux armements a de puissants adversaires, au premier rang desquels on trouve les milieux impérialistes et les monopoles auxquels il importe d'augmenter constamment la production d'armes et d'accroître leurs réserves pour faire des bénéfices et en même temps subjuguier les Etats des peuples indépendants et leur imposer leur volonté. Mais les participants à la réunion sont convaincus que l'on peut vaincre la résistance des adversaires de l'arrêt de la course aux armements si toutes les forces du monde contemporain intéressées par le maintien et le renforcement de la paix sont mobilisées et unies.

Les résultats déjà obtenus qui se sont traduits par la création au cours de ces 15 dernières années d'un système de traités et d'accords bilatéraux et multilatéraux pour la limitation de la course aux armements dans certains domaines donnent du poids à cette conviction. Les intérêts vitaux des peuples exigent que l'on fasse désormais beaucoup plus.

Il est possible de faire un pas décisif en direction de la cessation de la course aux armements. Il faut que tous les efforts possibles soient déployés pour que celle-ci devienne une réalité.

Au cours de l'échange de vues sur d'autres questions internationales présentant un intérêt commun, les délégations de la République démocratique allemande, de la République populaire de Bulgarie, de la République populaire hongroise, de la République populaire de Pologne, de la République socialiste de Roumanie, de la République socialiste tchécoslovaque et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont jugé indispensable de souligner que la politique impérialiste menée contre les peuples qui luttent pour leur libération de l'oppression coloniale raciste, contre le néo-colonialisme, pour l'indépendance et le progrès social constitue également une source de danger pour la détente internationale.

Il est indispensable selon eux de dire tout d'abord que, si la politique de l'impérialisme est devenue plus subtile ces derniers temps, elle poursuit les mêmes buts. Les impérialistes recourent de plus en plus souvent à des méthodes qui consistent à susciter l'hostilité et à provoquer des conflits entre les peuples des Etats libérés, à envoyer des armes et des mercenaires pour aider leurs protégés, à forger toutes sortes d'alliances militaires avec les pays gouvernés par des régimes pro-impérialistes. Ce qu'ils veulent par là c'est renforcer ou, du moins, maintenir leur domination et leurs positions dans l'économie et la politique des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Les milieux influents des puissances impérialistes et les monopoles internationaux n'ont pas renoncé non plus, comme le montre l'expérience, à leurs moyens "classiques" pour subordonner des pays et des peuples entiers : intervention militaire, ingérence grossière dans les affaires intérieures des Etats indépendants, atteinte à leurs droits souverains.

Les Etats socialistes se sont toujours opposés et continuent de s'opposer à cette politique qui va à l'encontre des exigences objectives de l'évolution historique de l'humanité. Ils réaffirment leur solidarité avec les peuples qui luttent contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, contre toutes les formes de domination et d'oppression. Ils ont fourni et fourniront une aide aux forces qui se battent pour la libération nationale et aux peuples des pays libérés, qui défendent dans une lutte difficile leur indépendance et leur liberté, y compris leur droit à choisir librement leur mode de développement social, à garantir l'intégrité territoriale de leurs pays, leur indépendance et leur souveraineté. Ils réaffirment leur ferme intention de continuer à développer une coopération multilatérale et une collaboration amicale avec les jeunes Etats à orientation socialiste.

Les Etats socialistes soutiennent résolument les peuples du Zimbabwe et de la Namibie dans leur lutte pour accéder à l'indépendance nationale dans les meilleurs délais. Ils sont solidaires du juste combat mené par le peuple sud-africain pour l'élimination de l'apartheid et de toutes les formes de discrimination raciale. Ils condamnent les tentatives d'imposer aux peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud des solutions néo-colonialistes qui leur sont étrangères et qui risquent de susciter de nouveaux conflits dans cette région.

Ils réaffirment leur position de principe en faveur de l'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient et du règlement politique de l'ensemble des problèmes du Moyen-Orient, règlement qui devra comporter : le retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés en 1967, la réalisation du droit inaliénable du peuple arabe de Palestine à l'autodétermination, notamment la création de son propre Etat et la garantie de l'indépendance et de la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël. Ils continueront à lutter, en union avec les gouvernements et les peuples arabes et avec les forces de progrès du monde entier, pour un tel règlement, qui ne pourra intervenir qu'avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine.

Les Etats représentés à la réunion soutiennent les initiatives constructives de la République populaire démocratique de Corée en vue de réaliser l'idéal national du peuple coréen - l'unification du pays dans l'indépendance, la paix et la démocratie sans ingérence extérieure.

Dans leurs relations avec les jeunes Etats, les Etats socialistes respectent scrupuleusement les principes de l'égalité des droits, du respect mutuel, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de la coopération mutuellement avantageuse. Les Etats socialistes ne cherchent à s'assurer des privilèges, des bases militaires ou des concessions dans aucune région du monde. Ils s'élèvent par principe contre la politique impérialiste consistant à créer des sphères d'influence et ne participent jamais à la lutte ainsi occasionnée.

Poursuivant leur politique systématique de renforcement de la paix et de la sécurité internationales, les pays socialistes représentés à la réunion se prononcent invariablement pour le règlement pacifique et politique, par voie de négociations, de tous les conflits entre les jeunes Etats nouvellement indépendants, comme entre tous les Etats en général.

Les participants à la réunion soulignent l'importance particulière que revêt pour le progrès de l'humanité tout entière la lutte pour l'élimination du sous-développement, la restructuration des relations économiques internationales sur une base juste et démocratique, l'instauration d'un nouvel ordre économique international, le rejet de toute discrimination et la fin de l'exploitation des ressources naturelles et humaines des pays en développement par les monopoles impérialistes. Cette lutte est à leurs yeux le prolongement direct de la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme.

Ils se prononcent en outre pour la participation la plus active, dans des conditions d'égalité, de tous les Etats, quels que soient leur système social, leur situation géographique, leurs dimensions ou leur puissance économique et militaire, à la solution des problèmes pressants du développement dans le monde. /...

Les Etats représentés à la réunion sont convaincus que leur politique à l'égard de la lutte des peuples pour la liberté, l'indépendance et le progrès social est claire et conforme aux principes et qu'elle contribue au renforcement de la paix et au progrès de la noble cause de la liberté des peuples.

Par ailleurs, on enregistre dans l'évolution des relations internationales des tendances dangereuses résultant de la politique des milieux impérialistes qui, d'un côté, soutiennent et encouragent les régimes fascistes et autres régimes réactionnaires dans leur violation flagrante et massive des droits de l'homme et, d'un autre côté, s'efforcent d'utiliser la question des droits de l'homme pour s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats socialistes et d'autres Etats et lancer des attaques contre le système social socialiste.

Au cours de l'échange de vues sur cette question, les délégations se sont fondées sur le fait que tous les Etats parties à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont reconnu l'importance universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dont le respect est un facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être nécessaires pour assurer le développement de relations amicales entre eux, comme entre tous les Etats. Elles considèrent qu'il est de leur devoir de souligner qu'il est en contradiction directe avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies, les dispositions de l'Acte final de Helsinki et d'autres instruments internationaux, de soutenir et d'encourager la politique fasciste et raciste, les actes d'oppression et les violations flagrantes et massives des droits de l'homme, de même que de diffuser des théories anti-humanitaires militaristes, néo-fascistes et néo-nazies.

En soutenant les régimes réactionnaires dans leur lutte contre le mouvement de libération démocratique des masses laborieuses, leur mépris des droits de l'homme et les crimes barbares qu'ils commettent contre la population, l'impérialisme commet de graves ingérences dans les affaires intérieures de ces pays. Les pays socialistes s'élèvent résolument contre toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats et se prononcent pour le strict respect du droit de tous les peuples à décider librement de leur avenir.

La conviction unanime qu'une démocratie véritable et un humanisme authentique sont incompatibles avec le maintien de l'inégalité économique, sociale et politique et de la discrimination nationale et raciale a été réaffirmée. Seul le socialisme garantit le respect des droits politiques, civiles, économiques, sociaux, culturels et autres, le libre accès de tous les membres de la société au travail, à l'éducation, à la culture et à la science ainsi que le droit de participer à la direction de l'Etat. L'instauration d'un nouvel ordre social se rattache à la volonté de réaliser le droit essentiel de l'homme - le droit à une existence digne à l'abri de toute exploitation - et de créer les conditions nécessaires à l'épanouissement général de la personne. L'étendard des droits et des libertés de l'homme est l'étendard du socialisme.

C'est le plus catégoriquement que les Etats socialistes qui ont participé à l'échange de vues rejettent les calomnies lancées contre eux par les milieux dirigeants d'Etats dont les peuples connaissent les misères du chômage généralisé, de l'inégalité nationale et sociale, de la discrimination raciale, du crime organisé et de la déchéance morale.

En vertu de la Charte des Nations Unies, tous les Etats doivent contribuer au respect et à la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Aussi, les pays socialistes, faisant preuve d'initiative et de persévérance, ont-ils participé activement à l'élaboration et à l'adoption des principaux traités et accords internationaux dans ce domaine : Pactes relatifs aux droits de l'homme, Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et bien d'autres, et ils mettent en pratique toutes les dispositions de ces accords et traités.

Les Etats participants à la réunion estiment nécessaire d'intensifier les efforts internationaux tendant à résoudre les problèmes vitaux concernant les intérêts de l'humanité tout entière et en particulier de la jeune génération, de s'employer à améliorer les conditions de vie et de travail des masses populaires, à éliminer le racisme et l'apartheid, la propagande de guerre, la violence, l'immoralité et la haine du genre humain.

Or, la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme n'a rien de commun avec le fait d'inspirer de l'étranger l'activité antisocialiste de certaines personnes, qui ont pris l'habitude de violer les lois de leur pays. Toute tentative de s'immiscer de la sorte dans les affaires intérieures d'Etats souverains constitue une action visant à miner la coopération internationale. Une telle ingérence est contraire à la Charte des Nations Unies et à l'engagement explicite des Etats qui ont participé à la Conférence européenne, conformément à son Acte final, de respecter mutuellement le droit de chacun d'entre eux à choisir et à développer librement son propre système politique, social, économique et culturel, de même que le droit de fixer ses propres lois et règlements administratifs.

Les pays socialistes représentés à la réunion n'ont toléré et ne toléreront aucune ingérence dans leurs affaires intérieures. S'exprimant sur ce point avec une entière détermination, ils soulignent qu'à cet égard aussi ils sont guidés par le souci de faire en sorte que le développement positif des relations internationales se poursuive, et que les obstacles qui les compliquent artificiellement soient éliminés.

Les participants à la réunion du Comité politique consultatif ont examiné les questions relatives au renforcement et au développement d'une coopération multiforme entre les pays socialistes représentés à cette réunion. Ils ont noté avec une grande satisfaction qu'après la réunion de Budapest du Comité, tenue en 1976, cette coopération fondée sur les principes du marxisme-léninisme, sur le respect de l'égalité des droits, de l'indépendance, de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, ainsi que sur l'intérêt mutuel, l'entraide amicale et la solidarité internationale, était devenue plus large et plus diverse, embrassant des domaines toujours plus vastes de l'activité politique, économique, scientifique et technique, idéologique et culturelle. De par leur nature et leurs buts, il n'existe aucune opposition entre ces relations et les

relations entretenues avec d'autres gouvernements d'Europe ou de toute autre partie du monde.

Les Etats participants à la réunion déclarent leur volonté inébranlable d'élargir et de perfectionner les rapports multilatéraux qu'ils entretiennent les uns avec les autres et d'approfondir leur coopération en vue de résoudre les problèmes internationaux d'intérêt général. Ils ont également exprimé leur désir et leur volonté d'élargir encore l'échange de données d'expérience concernant l'édification du socialisme et du communisme, d'accroître les contacts à tous les niveaux des instances du parti et de l'Etat, de même qu'entre les organisations syndicales, de jeunes, féminines et les autres organisations publiques de masse.

Les participants à la réunion notent également qu'il existe des possibilités et des réserves considérables pour ce qui est d'élargir et d'approfondir des relations économiques mutuellement avantageuses - bilatérales aussi bien que multilatérales - et reposant sur une solide base contractuelle, entre les pays socialistes qu'ils représentent, dans le cadre du Conseil d'assistance économique mutuelle, conformément aux principes approuvés en commun, en vue de hâter le processus d'égalisation des niveaux de développement économique, le progrès de chacun des pays socialistes et l'élévation de leur niveau de prospérité et de développement. Ils notent l'importance des programmes spéciaux de coopération multilatérale pour la période allant jusqu'à 1990 qui ont été approuvés à la trente-deuxième session du CAEM tenue à Bucarest et qui visent à assurer la satisfaction des besoins des pays membres en carburants, en énergie, en matières premières, en produits alimentaires, en machines, en équipement et en techniques de pointe. Ces programmes constituent un nouveau pas dans le développement et le renforcement de la collaboration économique des pays membres du CAEM. Ils accroissent les possibilités d'utiliser de plus en plus pleinement les avantages du socialisme en tant que système social.

On a noté le développement fructueux de la coopération bilatérale et multilatérale entre les pays représentés à la réunion dans les domaines de la science, de la culture, de l'éducation, de l'information, de la radio et de la télévision, des contacts humains et du tourisme. On a réaffirmé la volonté d'élargir encore la coopération dans tous ces domaines, d'améliorer la propagande mutuelle relative aux objectifs atteints en ce qui concerne l'édification du socialisme et du communisme, les activités menées au service de la démocratie socialiste, l'amélioration de l'encadrement de la vie sociale et politique, et l'élévation du niveau de vie matériel et spirituel des travailleurs.

La réunion a noté avec satisfaction la signification des vols d'équipages internationaux de cosmonautes des pays socialistes, qui symbolisent leur amitié et leur fructueuse coopération au service de la conquête de l'espace extra-atmosphérique par l'humanité à des fins pacifiques. Cette coopération se poursuivra.

Les participants à la réunion du Comité politique consultatif déclarent que les partis et les gouvernements de leur pays sont fermement résolus à renforcer constamment l'amitié et la coopération sur un pied d'égalité entre eux, ainsi qu'entre tous les Etats socialistes et les forces progressistes de l'époque contemporaine. Ils sont convaincus que dans les conditions actuelles, alors que l'impérialisme continue à mener une politique de domination, d'oppression et

d'inégalité, la consolidation d'un nouveau type de rapports internationaux, l'affermissement de l'égalité et de la cohésion des pays socialistes acquièrent une importance particulière. C'est précisément de la sorte que sont sauvegardés avec le plus de succès les intérêts de tout peuple engagé dans l'édification d'une société nouvelle, que le prestige du colonialisme dans le monde s'accroît constamment, et que s'affirme le rôle des pays socialistes pour ce qui est d'encourager la rénovation de la vie internationale, la confirmation de la détente et le renforcement de la paix.

Affirmant une nouvelle fois leur détermination à intensifier les efforts au service du renforcement de la paix, de la sauvegarde et de la sécurité, de la poursuite du processus de détente et de l'élargissement de la coopération internationale, les Etats représentés à la réunion du Comité politique consultatif adressent l'appel suivant à tous les Etats d'Europe et aux Etats et aux peuples du monde entier :

Premièrement. S'engager résolument dans la voie d'un ferme attachement à la politique de paix, de détente, de renonciation au recours à la force ou à la menace d'en user dans les relations internationales, de règlement pacifique de tous les différends, de condamnation inconditionnelle des guerres d'agression, d'élimination totale des guerres entre Etats de la vie de l'humanité, de cessation de la course aux armements et de liquidation définitive des séquelles de la "guerre froide".

Le rêve d'un monde sans conflit militaire, qui est celui de millions d'individus sur tous les continents, n'est pas une utopie. Il peut être atteint et devenir réalité grâce aux efforts conjugués de tous ceux qui sont prêts à lutter pour cet objectif.

Deuxièmement. Oeuvrer pour l'ouverture, le plus rapidement possible de négociations entre les cinq puissances nucléaires - URSS, Etats-Unis, Royaume-Uni, France et Chine - dans le but d'exclure de l'arsenal de ces Etats tous les types d'armes nucléaires et d'utiliser l'énergie nucléaires à des fins exclusivement pacifiques.

Le génie humain n'a pas découvert la source d'énergie la plus puissante - l'énergie du noyau atomique - pour s'en servir pour détruire la civilisation. La sagesse suprême ne consiste pas aujourd'hui à stimuler la course aux armements et à accroître le danger de catastrophe nucléaire, mais à libérer l'humanité de la menace d'une nouvelle guerre.

Troisièmement. Insister fermement pour que les pays dotés du potentiel militaire et économique le plus important, et en premier lieu les cinq puissances membres permanents du Conseil de sécurité, qui ont une responsabilité particulière en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, en tant que première mesure, conviennent d'urgence de réduire leurs budgets militaires respectifs d'un pourcentage déterminé ou suivant des proportions analogues d'ici trois ans.

Les peuples ne peuvent consentir à la charge toujours croissante que représentent les dépenses les plus improductives - celles consacrées à la fabrication d'armes de destruction. Partout dans le monde, ils attendent qu'on affecte



de services de santé, à l'amélioration de l'éducation et à la satisfaction de leurs besoins dans le domaine culturel. Les pays en développement cherchent, à juste titre, à ce qu'une partie au moins des dépenses militaires soit réaffectée de façon à accroître l'aide économique et technique qui leur est accordée. Cela est possible et cela doit être fait.

Quatrièmement. Redoubler d'efforts au niveau des Etats et des gouvernements en vue de conclure dans les plus brefs délais les négociations en cours sur la limitation et la cessation de la course aux armements, dans ses principales orientations, et conjuguer les efforts de tous les Etats pour mettre au point et appliquer des mesures de désarmement. S'attacher activement à donner effet aux idées et recommandations qui ont recueilli l'assentiment général à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Le temps presse. En ce qui concerne la cessation de la course aux armements, on ne peut plus le compter en années, et encore moins en décennies. Les Etats qui participent aux négociations doivent prendre des mesures hardies susceptibles d'en assurer le succès. Ces négociations pourront aboutir si tous les gouvernements tiennent dûment compte de la volonté des peuples dans leur politique.

Cinquièmement. Progresser résolument vers la détente militaire en Europe et prendre des mesures efficaces afin d'abaisser le niveau d'un affrontement militaire sur le continent européen en assurant une sécurité égale à tous les Etats européens. A cette fin, nous lançons un appel aux Etats participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et aux négociations de Vienne sur la réduction des forces militaires et des armements en Europe centrale.

Sixièmement. Eliminer le plus rapidement possible les derniers vestiges du colonialisme et la politique d'exploitation néo-colonialiste qui est la cause principale du sous-développement et détruire les fondements de l'oppression nationale et raciale.

Les peuples de tous les continents ont le droit inaliénable de vivre dans la paix, l'indépendance et la liberté et de disposer souverainement de leurs richesses nationales afin d'améliorer le bien-être et d'accroître la dignité et le bonheur de leurs ressortissants. Nul n'a le droit d'intervenir dans leurs affaires intérieures, qu'ils doivent seuls régler. Les régimes coloniaux et racistes en Afrique et dans toute autre région du monde doivent être condamnés et boycottés par la communauté internationale en tant qu'ennemis de la paix et de l'humanité.

Septièmement. S'efforcer avec persévérance de restructurer les relations économiques internationales sur une base juste et démocratique et d'instaurer un nouvel ordre économique international qui permettrait aux pays en développement de rattraper plus rapidement leur retard économique et engagerait tous les peuples et l'humanité tout entière sur la voie du progrès.

Huitièmement. Prendre des mesures énergiques afin d'affermir encore, dans le domaine des relations internationales, les principes de l'égalité des droits, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du non-recours à la force et à la menace d'en user, du respect de l'indépendance nationale et de la souveraineté et du droit inaliénable de chaque peuple à choisir librement sa propre voie de développement, conformément à sa volonté et à ses aspirations, instaurer des relations entre Etats en respectant à la lettre les principes adoptés par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et poursuivre résolument une politique de coexistence pacifique. A ce sujet, les Etats représentés à la réunion réaffirment qu'ils sont décidés à oeuvrer pour l'instauration et le développement de relations et d'une coopération étendues entre tous les pays du monde, en pleine égalité.

x x x

Les Etats représentés à la réunion du Comité politique consultatif, ne ménageront aucun effort pour atteindre ces objectifs et concrétiser les justes aspirations des peuples. A cette fin, ils coopéreront et collaboreront encore plus étroitement sur le plan international, tout en préservant, dans leur intégralité, leurs droits souverains respectifs.

Par ailleurs, les Etats représentés à la réunion du Comité politique consultatif jugent nécessaire que tous les Etats, quels que soient leurs structures sociales et leur système politique et qu'ils soient ou non membres d'alliances militaires conjuguent leurs efforts, afin de parvenir à la victoire. Ils sont résolus à contribuer activement au développement de cette coopération sur la base de la coexistence pacifique et se déclarent prêts à y participer d'une manière constructive.

Ils sont favorables au renforcement du rôle et de l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, conformément aux principes de la Charte, dans l'intérêt du renforcement de la paix et de la sécurité internationale, aux fins de l'approfondissement du processus de détente et du règlement équitable des problèmes internationaux d'actualité, en contribuant à la cause de la liberté et du progrès des peuples.

Dans la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme, pour la paix, la sécurité, le renforcement de la détente internationale et la cessation de la course aux armements, les pays socialistes représentés à la réunion du Comité politique consultatif accordent une grande importance au développement de la coopération et de la collaboration avec les Etats non alignés. Ils considèrent que le mouvement des Etats non alignés représente un élément positif de la politique internationale et notent que ces Etats prennent une part croissante aux affaires mondiales.

Les partis communistes et ouvriers des pays représentés à la réunion développeront davantage encore leur coopération fructueuse et amicale avec les partis frères d'Europe et du monde entier. Les pays socialistes sont prêts

à avoir un dialogue constructif avec les socialistes et les sociaux-démocrates, avec les chrétiens-démocrates, avec les personnalités et organisations religieuses et avec tous les mouvements sociaux qui sont favorables à la cessation de la course aux armements, à l'élimination de la menace de guerre, au renforcement et à l'approfondissement de la détente internationale.

Les Etats parties au Pacte de Varsovie qui se sont rassemblés à la réunion du Comité politique consultatif savent combien gigantesque est la tâche primordiale qui consiste à renforcer la paix et combien elle est difficile de par sa nature même. Mais ils savent tout aussi bien que la vie et le travail de chacun de même que la garantie d'un avenir plus radieux pour tous les peuples, quel que soit leur système social, le continent sur lequel ils vivent et leur niveau de développement économique, sont subordonnés à l'accomplissement de cette tâche. Ils ne ménageront aucun effort pour atteindre ce noble objectif et faire en sorte que l'humanité puisse entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle dans des conditions de paix durable et de coopération internationale élargie.

Pour la République démocratique allemande :

Le Secrétaire général du Comité central  
du Parti socialiste unifié d'Allemagne,  
Président du Conseil d'Etat de la  
République démocratique allemande,

(Signé) Erich HONECKER

Pour la République populaire de Bulgarie :

Le premier secrétaire du Comité central  
du parti communiste bulgare, Président  
du Conseil d'Etat de la République  
populaire de Bulgarie,

(Signé) Todor JIVKOV

Pour la République populaire hongroise :

Le premier secrétaire du Comité central  
du parti ouvrier socialiste hongrois,

(Signé) Janos KADAR

Pour la République populaire de Pologne :

Le premier secrétaire du Comité central  
du parti ouvrier unifié polonais,

(Signé) Edward GIEREK

Pour la République socialiste de Roumanie :

Le Secrétaire général du parti communiste  
roumain, Président de la République  
socialiste de Roumanie,

(Signé) Nicolae CEAUSESCU

Pour la République socialiste tchécoslovaque :

Le Secrétaire général du Comité central  
du parti communiste tchécoslovaque,  
Président de la République socialiste  
Tchécoslovaque,

(Signé) Gustav HUSAK

Pour l'Union des Républiques socialistes  
soviétiques :

Le Secrétaire général du Comité central  
du parti communiste de l'Union soviétique,  
Président du Présidium du Soviet suprême  
de l'URSS,

(Signé) L. I. BREJNEV

-----